

PROCES-VERBAL DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE PARCELLE

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre

Je soussigné **Denis BONJEAN**, Géomètre-Expert, assermenté près le Tribunal de 1ère Instance de MARCHE-EN-FAMENNE, inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO 081081 et dont les bureaux sont établis à 6990 – HOTTON – Rue des Vergers, 26 - Gsm : 0486/134 183 – Fax : 084/45 64 90 Mail : info@denisbonjean.be

Agissant à la requête de:

Succession MATHIEU - Rue de la Chapelle, 12 - 6990 - HOTTON

Propriétaire d'un bien sis à 6990 - HOTTON - Rue de la Chapelle, 12 Bien cadatsré ou l'ayant été : **1/HOTTON - D - 1893 D ; 1904 Y 4 ; 1904 Z 4 & 1904 F 5**

Déclare m'être rendu sur les parcelles précitées en date du 6 décembre 2024 afin d'établir le plan de division en 2 lots.

Le <u>lot A</u>, propriété deSuccession MATHIEU, destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré rose et à une contenance

Le <u>lot A</u>, propriété deSuccession MATHIEU, destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré jaune et à une contenance de **5 a 20 ca.**

La nouvelle limite de propriété de la division se faisant par les points A; B; C & D dont les coordonnées et descriptions sont reprises au plan annexé et dressé suivant situation cadastrale, corroborée par la situation des lieux.

Les biens issus de la division supporteront toutes les servitudes en découlant.

Les limites et superficies issues du mesurage sont reprises sur le plan de mesurage annexé qui sera joint à un acte.

Les parties signent ci-dessous pour accord sur la division, acceptent les limites ainsi fixées et s'en interdisent toute réclamation ultérieure.

Dressé en mes bureaux à la date que susmentionnée en six exemplaires, deux étant destinés à l'enregistrement pour valoir ce que de droit.



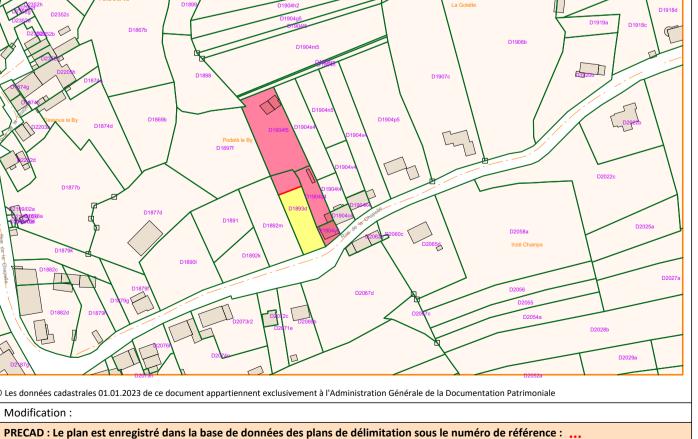
Denis BONJEAN *Géomètre – Expert* Succession MATHIEU

PROVINCE DE LUXEMBOURG COMMUNE DE HOTTON

PLAN DE MESURAGE ET DE DIVISION

d'une parcelle cadastrée ou l'ayant été :

1ère div./HOTTON - Section D 1904 Y 4; 1904 Z 4; 1904 F 5 & 1893 D



AD : Le plan est enregistré dans la base de données des plans d



Rue des Vergers, 26 6990 - HOTTON GSM : 0486/134.183 Tél. : 084/45.64.90 info@denisbonjean.be

Levé et dressé par : Denis BONJEAN - Géomètre-Expert

Assermenté en cette qualité près du Tribunal de 1ère Instance de Marche-En-Famenne
et inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO/081081